



COMMISSION CONSULTATIVE DÉPARTEMENTALE DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ

Présidence : Préfète ou un membre du corps préfectoral

Secrétariat : Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

Membres : SIDPC, SDIS, DDTM, DDSP, GGD, ARS, DREAL, DASEN, DETS, DDPP, DRJSCCS

3 conseillers départementaux, 3 maires, ordre des architectes, 4 représentant des personnes handicapées, représentant du comité olympique et sportif, représentant d'un l'organisme professionnel de loisirs et représentant des exploitations de camping

Règles des commissions plénières

Convocations : 11 jours au moins
Ordre du jour figé 11 jours avant
Avis à la majorité (vote du président prépondérant en cas d'égalité)
Avis favorables, défavorables ou sans avis
Avis écrit en cas d'absence
Compte-rendu sous 8 jours
Maire compétent pour arrêté d'ouverture ou fermeture
Notification du PV et du rapport par la mairie à l'exploitant

Sous-commission départementale pour la sécurité (SCDS) contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP et IGH

Présidence : Corps préfectoral, directeur de cabinet adjoint, chef SIDPC ou son adjoint, DDSIS ou son représentant

Secrétariat : Groupement prévention du SDIS

1^{ère} catégorie, dérogations, IGH et dossiers élevés à la SCDS

Commission :

Membres :

- Président
- [Rapporteur] préventionniste (SDIS)
- Maire ou adjoint ou conseiller municipal
- DDTM (pour les visites, uniquement ouverture des 1^{ère}, 2^e et 3^e)
- GGD ou DDSP (pour les visites, uniquement 1^{ère}, type P ou inopinée)

Groupes de visite :

- Membres :**
- [Rapporteur] préventionniste (SDIS)
- Maire ou adjoint ou conseiller municipal
- GGD ou DDSP (1^{ère}, type P ou visite inopinée)
- DDTM (2^e et 3^e catégorie en visite d'ouverture)

Sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées (SCDAPH)

Présidence : DDTM

Secrétariat : DDTM

Membres : DDTM, DDPP, Maire, 4 représentants des associations de personnes handicapées
Divers représentants en fonction des affaires traités

1^{ère} catégorie, dérogations, IGH, agendas d'accessibilité

Hors intercommunalités CABS et Amiens-Métropole :
ERP de 2^e, 3^e, 4^e et 5^e catégorie

Commission :

Membres :

- Président et rapporteur (DDTM)
- DDPP
- Maire ou adjoint ou conseiller municipal
- 4 représentants des associations de personnes handicapées
- Divers représentants en fonction des affaires traités

Groupes de visite :

- Membres :**
- [Rapporteur] DDTM
- Maire ou adjoint ou conseiller municipal
- Représentant des associations de personnes handicapées

3 Sous-commissions spécialisées

Sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement des caravanes

Présidence : Corps préfectoral, directeur de cabinet adjoint, chef SIDPC ou son adjoint, DDSIS ou son représentant

Secrétariat : SIDPC

Membres :

SIDPC, SDIS, DDTM, DSDEN, DREAL, Maire
Facultatifs en fonction des installations : ARS et DDPP
À titre consultatif syndicat de l'hôtellerie de plein air

Sous-commission départementale pour la sécurité publique

Présidence : Corps préfectoral, directeur de cabinet adjoint, chef SIDPC ou son adjoint

Secrétariat : Services du cabinet ou SIDPC

Membres :

SDIS, DDSP et GGD, DDTM, Maire et 3 personnes qualifiées représentant les constructeurs et aménageurs (désignées par la préfète)

Sous-commission départementale pour l'homologation des enceintes sportives

Présidence : Corps préfectoral, directeur de cabinet adjoint, chef SIDPC ou son adjoint, DDSIS ou son représentant, DSDEN ou son représentant

Secrétariat : Service départemental à la jeunesse et à l'engagement et aux sports de la DSDEN

Membres :

SIDPC, SDIS, DDTM, DSDEN, GGD ou DDSP, Maire
À titre consultatif en fonction des affaires :
représentant du comité départemental olympique et sportif, représentant des organismes professionnels de qualification en matière de réalisations sportive et de loisirs qualisport, représentant des associations de personnes handicapées

4 Commissions d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP 2^e, 3^e et 4^e catégorie et 5^e catégorie avec hébergement + parcs de stationnement couverts > 250 et < 1000 véhicules

AMIENS

Présidence : Chef SIDPC ou adjoint SIDPC ou fonctionnaire de catégorie A ou B

Secrétariat : SIDPC

ABBEVILLE

Présidence : Sous-préfet ou sa secrétaire générale ou fonctionnaire de catégorie A ou B

Secrétariat : Sous-préfecture d'Abbeville

PERONNE

Présidence : Sous-préfète ou son secrétaire général ou fonctionnaire de catégorie A ou B

Secrétariat : Sous-préfecture de Péronne

MONTDIDIER

Présidence : Sous-préfète ou sa secrétaire générale ou fonctionnaire de catégorie A ou B

Secrétariat : Sous-préfecture de Montdidier

Commission :

- Membres :**
- Président
- [Rapporteur] préventionniste (SDIS)
- Maire ou adjoint ou conseiller municipal
- DDTM (pour les visites, uniquement ouverture des 2^e et 3^e)
- GGD ou DDSP (type P ou visite inopinée)

Groupes de visite :

- Membres :**
- [Rapporteur] préventionniste (SDIS)
- Maire ou adjoint ou conseiller municipal
- GGD ou DDSP (type P ou visite inopinée)
- DDTM (2^e et 3^e catégorie en visite d'ouverture)

2 Commissions intercommunales pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP 2^e, 3^e et 4^e catégorie et 5^e catégorie avec hébergement + parcs de stationnement couverts > 250 et < 1000 véhicules

Intercommunalité de la Baie de Somme

Présidence : Président de l'intercommunalité ou un élu intercommunal

Secrétariat : Services généraux

Intercommunalité d'Amiens-Métropole

Présidence : Président de l'intercommunalité ou un élu intercommunal

Secrétariat : Agent intercommunal du service risque d'Amiens

Commission :

- Membres :**
- Président
- [Rapporteur] préventionniste (SDIS)
- Maire ou adjoint ou conseiller municipal
- DDTM (pour les visites, uniquement ouverture des 2^e et 3^e)
- GGD ou DDSP (type P ou visite inopinée)

Groupes de visite :

- Membres :**
- [Rapporteur] préventionniste (SDIS)
- Maire ou adjoint ou conseiller municipal
- Agent intercommunal
- GGD ou DDSP (type P ou visite inopinée)
- DDTM (2^e et 3^e catégorie en visite d'ouverture)

2 Commissions intercommunales d'accessibilité dans les ERP 2^e, 3^e et 4^e et 5^e catégorie Agendas d'accessibilité

Intercommunalité de la Baie de Somme

Présidence : Président de l'intercommunalité ou un élu intercommunal

Secrétariat : Services généraux CABS

Intercommunalité d'Amiens-Métropole

Présidence : Président de l'intercommunalité ou un élu intercommunal

Secrétariat : Agent intercommunal du service risque d'Amiens

Commission :

- Membres :**
- Président
- [Rapporteur] DDTM
- Maire ou adjoint ou conseiller municipal
- Représentant des associations de personnes handicapées

Groupes de visite :

- Membres :**
- [Rapporteur] DDTM
- Maire ou adjoint ou conseiller municipal
- Représentant des associations de personnes handicapées